

Les Bourses aux élèves étrangers



ÉCOLE POLYTECHNIQUE-PHILIPPE LAVAILLE

Contrairement à leurs camarades français, les élèves étrangers ne sont pas rémunérés pendant leurs études, et la plupart ne bénéficient pas de bourses de leur gouvernement ou du ministère des Affaires étrangères. Sur proposition de la DRE (Direction des relations extérieures), la Fondation attribue des bourses assurant la couverture des frais d'hébergement restant à la charge des étudiants et un pécule les mettant à un niveau de ressources comparable à celui de leurs camarades français.

Une solidarité entre élèves

Il faut noter que les élèves français, par solidarité avec leurs camarades

étrangers, contribuent tous à son financement pour plus de 200 000 euros par an globalement, soit 25 % du budget requis.

Une keissière internationale assure en outre l'interface entre les élèves internationaux, la Direction des relations extérieures et l'AX, pour le parrainage par des anciens. Le solde provient, soit des dons des anciens élèves et de l'AX, soit de bourses d'entreprises ciblées sur des pays jugés stratégiques pour leurs activités.

Chaque année scolaire, pour chaque étudiant concerné, le renouvellement de la bourse est soumis à validation par l'École des ré-

sultats du bénéficiaire.

Depuis la création de la Fondation en 1987, cette action constitue un axe prioritaire, ayant contribué à la réussite de l'objectif du projet X-2000 de recruter 100 étrangers par promotion, soit 20 % de l'effectif.

La Fondation de l'X, dans ce rôle, s'est avérée également déterminante dans la politique géographique de l'École pour obtenir progressivement une bonne adéquation entre les origines des élèves et les attentes exprimées par les entreprises, futurs employeurs ou interlocuteurs des élites des pays cibles de leur expansion. ■

Connaissance de la vie en entreprise

■ En étroite concertation avec la Direction générale de l'École, et plus particulièrement la DFHM (Direction de la formation humaine et militaire), la Fondation participe à la conception et à l'animation des programmes et journées consacrés à la formation des élèves à la vie en entreprise.

Ceux-là comportent des exposés et conférences sur les différents métiers de l'entreprise et sur leur articulation au sein de celle-ci, des témoignages de jeunes anciens entrés depuis quatre ou cinq ans dans la vie professionnelle, des visites en entreprises, etc.

Dix ans après

La politique de la Fondation est de mettre spécialement à contribution la promotion « $n + 10$ » pour s'adresser aux élèves de la promotion n .

Pour conforter cette action, ainsi que le « Projet professionnel personnel » (X³) également conduit par la DFHM, la Fondation de l'X organise chaque année des stages de deux semaines d'immersion en entreprise pour l'encadrement militaire de l'École. Ce dernier est ainsi mieux à même de répondre, au quotidien, aux interrogations des élèves, l'objectif principal étant



Stage ouvrier Nissan.

de leur faire identifier individuellement leurs orientations de carrière avant la fin de la deuxième année, pour que leurs options d'études de troisième année et surtout leurs choix de quatrième année correspondent à des attentes mûrement réfléchies et à une motivation solide au seuil de la vie professionnelle. ■

Les chaires d'enseignement

■ La mise en place de chaires d'enseignement et de recherche, financées par des entreprises dans le cadre de leurs actions de mécénat pour soutenir des programmes d'enseignement supérieur, se développe en France depuis le tournant du XXI^e siècle alors qu'elle est pratique ancienne dans le monde universitaire anglo-saxon. Seule, ou en partenariat avec d'autres grandes écoles, l'X en compte désormais une quinzaine dans des domaines scientifiques spécifiques ou dans des projets transverses à plusieurs disciplines.

Un trait d'union entre l'entreprise et l'École

La spécificité de l'X d'être pluriscientifique à haut niveau, et de procurer à ses élèves la maîtrise des

interfaces entre des disciplines très diverses, est un atout considérable pour répondre aux besoins d'enseignements et de recherches sur des sujets sociétaux majeurs et complexes, tels que l'environnement et le climat, les énergies du futur ou les matériaux nouveaux. La Fondation y participe souvent, dans son rôle de « trait d'union » entre le monde de l'entreprise et l'X. Elle est associée à la plupart de ces chaires et reçoit et gère tout ou partie du financement associé attribué par les entreprises. La signature d'une Convention de chaire est un engagement financier de cinq ans à hauteur d'environ 300 à 400 000 euros par an.

La Fondation de l'X participe alors au Comité d'orientation et d'évaluation de la chaire pour y valider,

avec le ou les mécènes, la cohérence entre les objectifs et attentes des entreprises et les propositions d'actions et de projets de l'École et du Département scientifique titulaire de la chaire, approuver les budgets de fonctionnement et les résultats de gestion, et veiller au bon respect des critères de gouvernance indispensables au maintien, pour les mécènes, des avantages fiscaux associés.

Signalons que les premières chaires de l'X, arrivant à échéance de cinq ans, sont spontanément renouvelées par les entreprises concernées, très satisfaites des résultats scientifiques obtenus, des formations de mastères qui en résultent, et de la notoriété des publications ou conférences réalisées par les Départements responsables. ■